

## Bulletin d'histoire politique

# L'Institut scientifique franco-canadien, 1926-1967, précurseur de la coopération franco-québécoise

Fernand Harvey



Volume 20, numéro 1, automne 2011

50 ans d'échanges culturels France-Québec 1910-1960

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1055964ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1055964ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Bulletin d'histoire politique  
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (imprimé)

1929-7653 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Harvey, F. (2011). L'Institut scientifique franco-canadien, 1926-1967, précurseur de la coopération franco-québécoise. *Bulletin d'histoire politique*, 20(1), 72–83. <https://doi.org/10.7202/1055964ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2011

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

**é**rudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

# L'Institut scientifique franco-canadien, 1926-1967, précurseur de la coopération franco-québécoise<sup>1</sup>

FERNAND HARVEY

*INRS-Urbanisation, Culture et Société, Québec*

La fondation à Montréal de l'Institut scientifique franco-canadien coïncide avec une double conjoncture, à la fois française et canadienne-française, postérieure à la Première Guerre mondiale. L'Université de Montréal en constitue le pôle principal dans le cadre d'une dynamique intergouvernementale et interuniversitaire entre la France et le Québec. Après la Première Guerre mondiale, alors que la France met sur pied sa nouvelle diplomatie culturelle et que le Québec œuvre au développement encore embryonnaire de l'enseignement et de la recherche au niveau universitaire, on peut se demander si l'Institut scientifique franco-canadien ne constitue pas un organisme précurseur de la coopération franco-québécoise qui prendra son essor au cours des années 1960. Faut-il voir dans cet Institut un acteur important du développement scientifique et culturel du Québec ou n'a-t-il été que le véhicule d'une élite canadienne-française francophile en marge des acteurs qui ont œuvré dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche ?

## **Contexte et objectifs à l'origine de l'Institut**

Un professeur du département de biologie de l'Université de Montréal, Louis-Janvier Dalbis, est à l'origine de la fondation de cet institut. Il semble qu'il en ait eu l'idée pendant quelques années, mais c'est le 8 janvier 1926 qu'il propose son projet devant le comité exécutif de l'Université de Montréal sous le nom d'« Institut de coopération intellectuelle »<sup>2</sup>. Le nom finalement retenu est celui d'Institut scientifique franco-canadien. Les trois principaux objectifs de cet organisme sont définis dès le départ et demeurent inchangés tout au long de son existence soit : 1) « d'appeler au Canada les maîtres les plus éminents de la science française pour y donner leur enseignement théorique aussi bien que pratique, 2) d'établir des

échanges de professeurs entre les universités françaises et les universités canadiennes, 3) d'organiser des missions d'ordre scientifique ayant des points bien définis»<sup>3</sup>.

Trois partenaires constituent le noyau dur de cet Institut et en assurent le financement : le gouvernement français, le gouvernement de la province de Québec et l'Université de Montréal, bien que la porte restera ouverte pour l'adhésion d'autres gouvernements et institutions universitaires. Sollicitée dès le départ, l'Université McGill ne s'implique pas financièrement et se contente de recevoir dans ses murs des conférenciers français capables de s'exprimer en anglais. De son côté, l'Université Laval juge le projet prématuré et hors de ses priorités. On lui demande une cotisation annuelle de 1500 \$ que le recteur, M<sup>gr</sup> Camille Roy, affirme ne pas être en mesure d'assumer compte tenu de ses maigres ressources<sup>4</sup>. Mais d'autres motivations à caractère politique et idéologique motivent également ce refus du recteur, comme il s'en explique à son vis-à-vis de l'Université de Montréal, M<sup>gr</sup> Vincent Piette : l'Université Laval tient à conserver le contrôle sur le choix de ses professeurs. De plus, ajoute-t-il, « il importe que dans nos universités [catholiques] tous les enseignements s'accordent avec notre enseignement doctrinal et religieux »<sup>5</sup>. Selon le recteur de Laval, certains conférenciers français ont suscité par le passé une certaine méfiance à cause de leurs positions idéologiques jugées trop radicales<sup>6</sup>.

Acceptant de bonne grâce ces réticences, le recteur Piette laisse néanmoins la porte ouverte à une collaboration *ad hoc* avec Laval, qui ne s'en privera pas en se contentant de défrayer les frais de déplacement jusqu'à Québec des professeurs français invités par l'Institut et l'Université de Montréal<sup>7</sup>.

### **La convergence des intérêts français et canadiens-français à l'origine de l'Institut**

La création de l'Institut s'inscrit dans un contexte favorable, tant du côté français que québécois. Il faut dire qu'il existait déjà des instituts français dans plusieurs villes du monde, le premier ayant été fondé à Florence en 1907. Après la Première Guerre mondiale, le gouvernement français développe une première forme de diplomatie culturelle en s'appuyant sur les instituts déjà existants, tout en en créant de nouveaux. On en trouve ainsi dans des villes telles que Prague, Londres, New York, Madrid, Buenos Aires. La création de ces instituts reçoit l'appui du nouveau Service des Œuvres françaises à l'étranger, créé en 1920 au sein du ministère des Affaires étrangères dans le but de promouvoir l'action culturelle de la France hors de ses frontières.

L'Institut scientifique franco-canadien profite donc d'une conjoncture favorable, sans compter qu'il semble avoir bénéficié d'une sorte de statut

spécial basé sur les principes de coopération et d'échange entre les universités françaises et les universités canadiennes. Dans son premier rapport annuel, Dalbis rappelle le rôle actif joué par Paul-Émile Naggiar, l'ancien consul-général de France à Montréal, de 1921 à 1923. Ce dernier, un proche de Philippe Berthelot, secrétaire général du Quai d'Orsay, avait depuis été nommé directeur du Service des Œuvres françaises à l'étranger. Naggiar et Dalbis souhaitent ainsi établir « sur des bases stables des relations universitaires entre les deux pays »<sup>9</sup>. Acquis à l'idée de créer un tel institut, le gouvernement français accepte de le financer à hauteur de 100 000 francs par année (soit l'équivalent de 5000 \$), à la condition que le gouvernement de la province de Québec en fasse autant.

Du côté québécois, les relations avec la France s'intensifient après la Première Guerre mondiale. Déjà en 1910, le sénateur Raoul Dandurand avait pris l'initiative de former un comité canadien de l'Association France-Amérique, fondé à Paris par Gabriel Hanotaux l'année précédente. Ce comité se chargera d'accueillir les missions françaises en visite au Canada, entre 1912 et 1934. Du côté de l'enseignement supérieur, les gouvernements Gouin et Taschereau font appel à des professeurs français pour fonder ou consolider l'École polytechnique, l'École des Hautes études commerciales, les écoles des Beaux-arts de Québec et de Montréal et l'École du meuble<sup>9</sup>.

Dans ce contexte de francophilie des élites libérales du Québec, le projet d'Institut scientifique franco-canadien peut compter sur de solides alliés politiques et sur la haute direction de l'Université de Montréal, incluant le recteur Piette et le secrétaire général, Édouard Montpetit, un francophile convaincu. Ils n'ont pas de difficulté à s'assurer l'appui d'Athanase David, secrétaire de la province, lui-même partisan de la mise à niveau des élites québécoises grâce à un enseignement universitaire français complémentaire<sup>10</sup>. Cette politique qui se propose de rendre disponible en sol québécois un enseignement supérieur français pour les étudiants qui n'ont pas les moyens de s'inscrire dans les universités françaises, se veut complémentaire à celle des bourses d'Europe instituée par le gouvernement du Québec au début des années 1920. Athanase David accepte donc de verser une subvention annuelle de 5000 \$ à l'Institut, puisée à même les crédits du secrétariat de la Province. À cela s'ajoute une contribution de 1000 \$ de l'Université de Montréal qui met également un local à la disposition de l'Institut pour son secrétariat.

### **Structures d'encadrement et réseaux de l'Institut**

Dès le départ, et sans doute pour ne pas porter ombrage aux facultés émergentes et encore fragiles des universités canadiennes-françaises, les promoteurs de l'Institut optent pour une structure de coordination légère,

chapeauté par un secrétariat sous la responsabilité d'Édouard Montpetit. Le directeur Dalbis, de son côté, se charge de recruter des professeurs français susceptibles de venir enseigner au Québec pour une période fixée, en principe, à six semaines. La partie théorique des cours dispensés est complétée, selon les disciplines, par un enseignement pratique en laboratoire ou par des leçons cliniques dans les hôpitaux de Montréal et de Québec. Finalement, des conférences destinées au grand public sont aussi prévues au programme des professeurs invités.

Disposant d'une charte provinciale<sup>11</sup>, l'Institut est administré par un conseil où l'on retrouve les élites montréalaises francophiles. En 1927, en font partie Charles-Joseph Simard, sous-secrétaire provincial et représentant du ministre Athanase David, René de Roure, représentant universitaire français et professeur à l'Université McGill, M<sup>gr</sup> Vincent Piette, recteur de l'Université de Montréal, le chanoine Émile Chartier, vice-recteur, Édouard Montpetit, secrétaire général, Arthur Léveillé, vice-doyen de la Faculté des sciences, le docteur Louis de Lotbinière Harwood, doyen de la Faculté de médecine, Augustin Frigon, directeur de l'École polytechnique, Henri Laureys, directeur de l'École des Hautes Études commerciales, ainsi que Louis-Janvier Dalbis, directeur de l'Institut et professeur de biologie. Ce conseil regroupe donc les hautes instances de l'Université de Montréal et sa composition demeure la même jusqu'en 1947, même si les titulaires de ces postes sont remplacés en cours de route. En 1936, un Comité de patronage français viendra s'ajouter au Comité québécois. Conçu par Dalbis, à la fois dans un but honorifique et en vue de l'action, le comité français prendra plus d'importance sous la présidence d'Étienne Gilson<sup>12</sup>.

## L'enseignement au Québec de professeurs français

Dalbis et Montpetit veulent marquer un grand coup en invitant Étienne Gilson pour la conférence d'ouverture des activités de l'Institut à la bibliothèque Saint-Sulpice, le 22 janvier 1927. Philosophe et médiéviste de réputation internationale, Gilson est professeur au Collège de France. Le sujet de sa conférence publique, « Saint Bernard, fondateur de la mystique médiévale », n'avait rien qui puisse susciter la méfiance des milieux conservateurs canadiens-français. Son approche thomiste tendait à démontrer qu'il est possible de concilier la raison avec la foi. En remerciant le conférencier, le père Ceslas Forest, doyen de la Faculté de philosophie de l'Université de Montréal, y va d'un commentaire significatif : « Nous ne nous faisons pas illusion, il reste à créer chez nous un véritable mouvement philosophique. C'est à cette création que tendent à la fois et la fondation de notre Faculté et celle de l'Institut supérieur de philosophie de Laval »<sup>13</sup>. Cette remarque concernant l'état du développement de la philosophie au

Québec au début des années 1920 vaut également pour l'ensemble de l'institution universitaire canadienne-française. Il faut, en effet, se rappeler que la Faculté des sciences de l'Université de Montréal et celle de l'Université Laval ne datent que de 1920.

L'Institut est en mesure de financer chaque année la venue, pour une période qui s'étend généralement sur six semaines, de trois ou quatre spécialistes français dans différents domaines, allant des sciences et du génie à la philosophie, aux lettres et aux sciences humaines, en passant par la médecine. Les professeurs invités prononcent, selon les cas, une conférence publique à Montréal et à Québec, avant de donner leur cours à l'Université de Montréal, à l'Université Laval et, dans certains cas, à l'Université McGill et à l'Université d'Ottawa. Les médecins français sont particulièrement appréciés car, en plus d'assumer un enseignement dans les facultés de médecine de Montréal et de Laval, ils offrent des leçons cliniques dans plusieurs hôpitaux.

Les rapports annuels de l'Institut rendent compte du contenu des enseignements de ces professeurs français et contiennent des statistiques sur le nombre d'activités réalisées chaque année. En 1937, soit dix ans après la fondation de l'Institut, son vice-président, Édouard Montpetit, dresse un bilan de ses activités, organisées principalement à l'Université de Montréal et dans les écoles spécialisées de la région. Il ajoute cependant que l'Université Laval, qui n'a contribué au financement de l'Institut que par le biais du remboursement des frais de voyage entre Montréal et Québec, a pu bénéficier de 351 conférences des professeurs français entre 1927 et 1937. Par ailleurs, 35 conférences ont aussi été données à l'Université McGill au cours de la même décennie<sup>14</sup>. Au total, 73 professeurs français ont été reçus pour des séjours plus ou moins prolongés au Québec durant cette première décennie. Parmi les plus connus, mentionnons le docteur Émile Sergent, de la Faculté de médecine de l'Université de Paris, les philosophes Étienne Gilson et Jacques Maritain, le théologien Marie-Dominique Chenu o. p., le polytechnicien Gustave Ribaud, l'historien Paul Hazard, les géographes Jean Brunhes et Raoul Blanchard, l'architecte Dom Bellot, le juriste René Demogue, l'économiste et journaliste Lucien Romier, le sociologue des religions Gabriel LeBras<sup>15</sup>.

Dans certains cas, une collaboration prend forme pour mettre sur pied un centre de recherche. Ainsi, les professeurs Gilson, Maritain et Chenu aident à la création du Centre d'études de philosophie médiévale de l'Université d'Ottawa. De son côté le docteur Léopold Nègre, chef de l'Institut Pasteur, travaille avec le docteur Armand Frappier pour organiser l'Institut de microbiologie de Montréal et ses nouveaux laboratoires<sup>16</sup>.

## Les professeurs québécois en France

La liste des professeurs québécois invités en France est assez courte durant la période de l'entre-deux-guerres. Tout au plus le Secrétariat de la province peut-il financer un candidat par année, et cela lorsque l'état des finances publiques le lui permet en cette période de crise économique. En 1928, l'Institut désigne Rodolphe Lemieux, professeur en droit international à l'Université de Montréal et président de la Chambre des Communes à Ottawa, comme professeur canadien à Paris<sup>17</sup>. Outre les conférences qu'il prononce à La Sorbonne et dans divers milieux parisiens, Lemieux publie dans *Le Figaro* un article élogieux sur l'Institut scientifique franco-canadien et les perspectives de coopération qu'il entrevoit entre la France et le Canada français<sup>18</sup>. Pressenti à son tour, l'historien Thomas Chapais se désiste. L'Institut délègue par la suite l'abbé Lionel Groulx en 1931 et M<sup>re</sup> Camille Roy, en 1933<sup>19</sup>. Il faudra attendre après 1945 pour que Québec finance l'envoi de nouveaux professeurs québécois en France.

## Le conflit entre l'Institut scientifique franco-canadien et l'ACFAS

Le frère Marie-Victorin, l'un des fondateurs de l'Association canadienne-française pour l'avancement des sciences en 1923, n'avait pas apprécié que Louis Dalbis, un des cofondateurs, quitte l'association pour créer ce qu'il considérait comme une institution rivale. Marie-Victorin profite de la défaite du gouvernement Taschereau en 1936 pour publier une série de deux articles dans *Le Devoir* où il remet en cause le bien-fondé pour le Québec de financer un institut qui fait la promotion de la France, alors que l'ACFAS, qui trouve difficilement ses entrées à l'Université de Montréal et dans ses écoles affiliées, ne reçoit du Secrétariat de la Province qu'une maigre subvention de 1000 \$. Le nouveau gouvernement de l'Union nationale, écrit-il,

[...] devra résolument remettre à l'ACFAS, groupement de toutes nos forces scientifiques, la direction du mouvement scientifique chez nous. C'est à l'ACFAS qu'est dévolu ce rôle que depuis des années s'était arrogé, grâce à des complications étonnantes, la société connue sous le nom d'*Institut scientifique franco-canadien*<sup>20</sup>.

Embarrassé, Édouard Montpetit donne la réplique à Marie-Victorin dans le même journal quelques jours plus tard, affirmant que les deux associations poursuivent des buts différents mais complémentaires et méritent toutes deux d'être soutenues financièrement par le gouvernement du Québec: l'ACFAS, selon Montpetit, a pour mission « d'élaborer la science et d'en répandre la connaissance et le goût », alors que l'Institut scientifique franco-québécois, « chargé des disciplines françaises nous apporterait avec l'exposé des progrès actuels de l'Europe, une méthode, une tournure

d'esprit, une recherche d'expression qui nous échappe aussi trop souvent, et sans quoi nous risquons d'être entraînés dans le flot anglo-saxon»<sup>21</sup>.

De fait, au-delà du conflit de personnalité entre Marie-Victorin et Dalbis, ce sont deux modèles scientifiques de référence qui s'affrontent : le français et l'américain. Considérant le domaine de la biologie générale, Marie-Victorin affirme qu'il n'est plus possible de s'en tenir à l'enseignement et à la recherche qui prévalent en France et qu'il faut tenir compte du fait que «la biologie américaine est aujourd'hui la première au monde». En conséquence, que cela plaise ou non, «le professeur de l'une quelconque des sciences biologiques ne peut se dispenser de vivre dans cette ambiance bilingue sous peine de perdre le contact avec les points de croissance de la science, sous peine de se fossiliser, et ses élèves avec lui»<sup>22</sup>. À l'opposé de cette prise de position en faveur de la science américaine, Dalbis et Montpetit optent pour le modèle français au nom de l'affirmation de l'identité canadienne-française. En somme, on se trouve devant le *paradoxe identitaire* suivant : inspirons-nous du mode de pensée des scientifiques français pour développer une science canadienne-française qui reflète notre culture, aurait pu affirmer Montpetit. Non ! aurait pu répliquer le frère Marie-Victorin : pour développer la science au Canada français, il faut s'aligner sur la recherche américaine qui est la meilleure au monde, d'autant plus que notre culture est nord-américaine.

La mise en opposition de ces deux modèles de référence préfigure, en quelque sorte, le débat toujours actuel entre les partisans d'une science universelle de langue anglaise à dominance américaine et les partisans de l'usage du français dans l'activité scientifique. Quoi qu'il en soit, le modèle de référence français, s'il pouvait susciter des réserves chez Marie-Victorin en ce qui concerne les sciences physiques et biologiques, demeurerait sans doute pertinent pour le milieu universitaire canadien-français dans le domaine des sciences humaines et de la philosophie, voire même de la médecine, avant la Deuxième Guerre mondiale.

### **L'Institut après le décès de son fondateur Louis Dalbis**

L'Institut scientifique franco-canadien fut-il, comme le laissait entendre le frère Marie-Victorin, l'affaire d'un seul homme, en l'occurrence Louis Dalbis ? La pérennité de cet organisme après le décès de son fondateur, le 10 mars 1937, indique qu'il répondait à un besoin réel dans le domaine des échanges scientifiques franco-québécois. C'est Étienne Gilson qui assure la succession à la présidence à partir de Paris, alors qu'Édouard Montpetit occupe la vice-présidence de Montréal, et ce jusqu'à son décès en 1954. En 1950, l'historien Irénée Marrou succède à Gilson comme président.

Interrompues durant la Seconde Guerre mondiale, les activités de l'Institut reprennent dès 1945. Au cours des dix années qui suivent, l'Uni-



versité de Montréal et l'Université Laval reçoivent régulièrement des professeurs français issus de différentes disciplines dans le cadre de ces échanges. À partir de 1947, l'adhésion officielle de Laval comme membre cotisant de l'Institut lui permet de choisir directement deux des six professeurs invités annuellement. Parmi les professeurs reçus dans les deux universités, mentionnons les historiens Robert Lacour-Gayet (1945), René Grousset (1950) et Daniel Rops (1952), l'historien urbaniste Pierre Lavedan (1949), les géographes Raoul Blanchard (1946-1947) et Pierre Deffontaines (1952), le mathématicien Paul Montel (1949), le docteur Jean Lenègre, pathologiste (1950), le juriste René Sabatier (1951), l'économiste Jean Marchal (1950), le démographe Roger Peltier, l'historien et critique Jacques Madaule (1951), les sociologues Joseph Folliet (1952) et Thomas Delos o. p. (1953)<sup>23</sup>.

Du côté québécois, un certain nombre d'universitaires sont patronnés par l'Institut pour un enseignement ou une tournée de conférences à Paris et dans diverses villes françaises. L'Université de Montréal y délègue l'historien Jean Bruchési (1948 et 1953), le docteur Donatien Marion, obstétricien (1949), le docteur Léon Longtin, anesthésiste (1952), le docteur Roméo Boucher (1950), le physicien Paul Lorrain (1961). De l'Université Laval, on note les noms de l'écrivain Félix-Antoine Savard (1950), du physicien Cyrias Ouellet (1952), de l'ethnologue Luc Lacoursière (1953), de l'abbé Gérard Dion, spécialiste en relations industrielles (1962), et du physicien Larkin Kerwin (1963).

Vers la fin des années 1950, les activités de l'Institut semblent marquer un net ralentissement. L'élection en 1961 de Léon Lortie, secrétaire général de l'Université de Montréal, à titre de président, coïncide avec les dernières années d'existence de l'Institut<sup>24</sup>. Lortie tente une relance en modernisant les statuts et règlements de l'organisme, tout en voulant élargir sa base d'opération du côté de l'Université de Sherbrooke, de l'Université de Moncton et de l'Université d'Ottawa. Il obtient par ailleurs l'appui de la Délégation générale du Québec à Paris et celle du ministère des Affaires culturelles qui lui verse une subvention annuelle de 10 000 \$ au cours des années 1960. L'action de l'Institut s'inscrit désormais dans le cadre de la coopération France-Québec et Lortie est invité par le gouvernement français à se rendre à Paris en février 1967 pour examiner de nouvelles modalités d'échanges de professeurs. Dans le rapport qu'il soumet au ministère de l'Éducation au retour de sa mission, Lortie exprime sa satisfaction : « En tant que président de l'Institut scientifique franco-québécois, je ne puis qu'applaudir à l'élargissement considérable de ce programme d'échanges dont l'Institut a été en quelque sorte l'initiateur depuis sa fondation en 1926 »<sup>25</sup>.

Que s'est-il passé par la suite pour que l'Institut amorce un déclin rapide? Peut-être n'était-il pas en mesure de répondre aux besoins croissants des échanges franco-québécois qui prennent de l'ampleur à la fin des

années 1960. Le modèle associatif qui a dominé les relations franco-québécoises entre 1880 et 1960 avait sans doute fait son temps. Le modèle étatique qui lui succède dispose de moyens beaucoup plus considérables comme en témoigne la signature d'une première entente franco-québécoise sur un programme d'échanges et de coopération dans le domaine de l'éducation et de la culture, le 27 février 1965. Trois ans plus tard, l'Office franco-québécois pour la jeunesse est mis sur pied par les gouvernements québécois et français et Jean-Paul L'Allier en devient le premier secrétaire général conjoint.

Il faut aussi ajouter que la fondation à Montréal de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française (AUPELF) le 13 septembre 1961, a élargi les paramètres de la coopération interuniversitaire à l'ensemble de la francophonie. Ce n'est sans doute pas un hasard si cette initiative est venue de l'Université de Montréal, compte tenu de l'existence antérieure de l'ISCF<sup>26</sup>. Mais une nouvelle génération a pris la relève. Le journaliste Jean-Marc Léger, qui est l'un des fondateurs de l'AUPELF, poursuit par la suite son action en faveur de la francophonie en mettant sur pied, à Paris, l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) en 1970<sup>27</sup>.

Le foisonnement de ces nouveaux organismes de coopération rendait donc obsolète la structure de l'Institut scientifique franco-canadien né durant l'entre-deux-guerres qui cesse ses activités en décembre 1967 et abandonne finalement sa charte en 1974<sup>28</sup>.

Dans quelle mesure les activités de l'Institut scientifique franco-canadien ont-elles contribué à hausser le niveau de la vie universitaire au Québec? Il faudrait, pour répondre à cette question, procéder à une analyse systématique de l'impact qu'a pu avoir la venue de professeurs, de chercheurs et d'intellectuels français invités par l'Institut en termes d'enseignement, de recherche et de réseautage. La présence active d'un Gilson, d'un Marrou ou d'un Raoul Blanchard, pour ne citer que ces intellectuels de renom, n'a pas été sans laisser des traces durables dans le milieu universitaire québécois. Et que dire de tous ces médecins et cliniciens français qui ont développé des liens avec leurs collègues québécois par le biais de leurs associations professionnelles respectives, accentuant ainsi une tradition qui remonte au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Certes, le volume d'activités annuelles de l'Institut scientifique franco-canadien est demeuré stable et relativement modeste, en comparaison avec l'ACFAS qui a connu un développement significatif au cours de la même période. Il faut cependant se rappeler que les deux institutions ne poursuivaient pas le même but. L'ACFAS, inspirée par le modèle de la *British Association for the Advancement of Science* (1831), de l'*American Association for the Advancement of Science* (1848) et de l'Association française pour l'avancement des sciences (1862), a cherché, dès le départ, à

fédérer les associations scientifiques existantes afin de stimuler la recherche et l'enseignement. Son moyen privilégié a été l'organisation d'un congrès annuel itinérant à travers le Québec<sup>29</sup>. De son côté, l'Institut scientifique franco-canadien, doté d'un simple secrétariat, a plutôt voulu développer les échanges scientifiques entre la France et le Canada français et mieux faire connaître la science française au Québec.

En dépit des critiques dont l'ISFC fut l'objet au cours des années 1930, on ne saurait réduire son rayonnement à celle d'une petite élite canadienne-française francophile en mal de mondanités. Le nombre de conférenciers français qui, au fil des décennies, ont ainsi traversé l'Atlantique sous ses auspices demeure impressionnant<sup>30</sup>. À l'inverse, le nombre de professeurs québécois invités en France par l'Institut demeure modeste et témoigne de l'inégalité des échanges scientifiques avant les années 1960, alors que le milieu universitaire canadien-français demeurait dans un état de sous-développement. Dans ce contexte, l'action de l'ISFC a-t-elle été une vitrine pour la science française, soutenue financièrement par la diplomatie culturelle du Quai d'Orsay? On ne peut, certes, le nier, encore que le choix des intervenants français et canadiens ait toujours été laissé à l'initiative du Conseil de l'Institut.

On ne saurait, par ailleurs, minimiser le rôle joué par les présidents successifs de l'ISFC dans le développement de ces échanges scientifiques. Son président-fondateur, Louis-Janvier Dalbis, avait immigré au Québec et enseignait la biologie à l'Université de Montréal. Si on ne peut le considérer comme un chercheur ayant eu un apport original dans sa discipline, il aura été un acteur incontournable pour établir des contacts avec les divers milieux universitaires et scientifiques français. Il partageait, de plus, avec Édouard Montpetit une vision analogue du développement scientifique pour le Canada français<sup>31</sup>. Plus marquante aura été l'influence d'Étienne Gilson, invité régulièrement comme conférencier et professeur par l'ISFC dès ses débuts, avant d'en devenir le président. Il avait développé une vision d'avant-garde des relations culturelles entre la France et le Québec qu'il se faisait fort d'exprimer sur différentes tribunes. Ainsi, invité comme conférencier d'honneur à la Société du bon parler français en 1946, il rappelait le devoir du Français: « Ce qu'il faut servir au Canada, ce n'est pas notre culture, mais la sienne »<sup>32</sup>. Irénée Marrou, qui succède à Gilson comme président de l'Institut, a également laissé une influence significative dans l'enseignement universitaire au Québec, plus particulièrement à l'Institut d'études médiévales de l'Université de Montréal. Il a, de plus, été responsable d'un numéro spécial de la revue *Esprit* consacré au Canada français en 1952. Dans la « préface française » qu'il rédige, il oppose à l'influence de Maurras et de l'Action française au Canada, l'action « résolue » de la génération de *Cité libre*, promoteur d'un « catholicisme humaniste de gauche »<sup>33</sup>.

Si les présidents français ont, chacun à sa façon, laissé leur marque au Québec, il revient à Édouard Montpetit, d'abord secrétaire de l'ISFC avant d'en devenir le vice-président, d'avoir assuré la continuité de l'institution, de 1927 jusqu'à sa mort en 1954. Cette continuité s'inscrit dans l'histoire des relations franco-québécoises dont l'Institut scientifique franco-canadien aura été un précurseur au niveau des échanges scientifiques.

## Notes et références

1. L'auteur remercie madame Monique Voyer, responsable de la référence à la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal, où est déposé le riche fonds de l'ISFC, pour son aide empressée.
2. « Projet d'organisation d'un Institut de Coopération Intellectuelle », [1926], 5 p. Archives de l'Université de Montréal, Fonds de l'Institut scientifique franco-canadien, P12/A. (Désormais : AUM-ISFC).
3. « Institut interuniversitaire franco-canadien », AUM-ISFC, 1926, p.1. P12/A.
4. M<sup>sr</sup> Camille Roy à L.-J. Dalbis, Québec, 27 fév. 1926. AUM-ISFC, Correspondance P12/E1
5. M<sup>sr</sup> Camille Roy à M<sup>sr</sup> A. V. J. Piette, 5 mai 1926. *ibid.*
6. M<sup>sr</sup> Camille Roy à M<sup>sr</sup> A. V. J. Piette, 30 mai 1926, *ibid.*
7. M<sup>sr</sup> A. V. J. Piette à M<sup>sr</sup> Camille Roy, 4 juin 1926. *ibid.*
8. « L'Institut scientifique franco-canadien » [Premier rapport annuel], *Revue trimestrielle canadienne*, vol. 13, mars 1927, p. 196. Commission franco-québécoise des lieux de mémoire, *150 ans de relations France-Québec. Le Consulat général français à Québec 1859-2009*, Québec, Éditions MutiMondes, 2010, p. 20.
9. Fernand Harvey, « Les relations culturelles entre la France et le Canada, 1760-1960 », dans Serge Joyal, et Paul-André Linteau (dir.), *France-Canada-Québec. 400 ans de relations d'exception*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2008, p.120-121 ; Fernand Harvey, « La politique culturelle d'Athanase David, 1919-1936 », *Les Cahiers des Dix*, n° 57, 2003, p. 56-63.
10. Athanase David, *Propos sur la culture, Textes présentés par Fernand Harvey*, (en préparation et à paraître aux Presses de l'Université de Montréal).
11. « Lettres patentes constituant en corporation l'Institut scientifique franco-canadien », Québec, Secrétariat de la province, 21 mai 1926, 3 p., C. J. Simard, sous-secrétaire. Libro 115, folio 185.
12. « Procès-verbal de la 28e réunion du Conseil de l'ISFC », 4 février 1936, AUM-ISFC, p.89. Parmi les membres du Comité français, mentionnons, outre Dalbis, le recteur Charlety de l'Université de Paris, le cardinal Baudrillard, recteur de l'Université catholique de Paris, le docteur Sergent, professeur à la Faculté de médecine de Paris, et Étienne Gilson, professeur au Collège de France.
13. « L'institut scientifique franco-canadien », [Premier rapport annuel, 1926-1927], *op. cit.*, p. 204.
14. Édouard Montpetit, *Rapport sur l'Institut scientifique franco-canadien*, 9 février 1938, p. 5. AUM-ISFC.
15. *Ibid.*, p.4. Voir aussi: « Procès-verbal de la 30e réunion de l'ISFC », 3 octobre 1936, AUM-ISFC.

16. Rapport d'Édouard Montpetit sur l'ISFC, 9 février 1938; Rapport du docteur Léopold Nègre sur sa mission de dix semaines à Montréal, 2 septembre-10 novembre 1938, AUM-ISFC, cote P5 / 39, p. 1.
17. Il est intéressant que le financement de son voyage, soit 2 000 \$, a été défrayé par le gouvernement du Québec (Secrétariat provincial) et non pas le gouvernement fédéral qui ne montre aucun intérêt dans le financement des échanges franco-canadiens à cette époque.
18. Rodolphe Lemieux, «L'Institut scientifique franco-canadien», *Le Figaro*, 19 février 1929. Reproduit dans la *Revue trimestrielle canadienne*, vol. 16, mars 1930, p. 99-103.
19. Édouard Montpetit, *Rapport...*, *op. cit.*, p. 8.
20. Marie-Victorin, «Après la bataille, les œuvres de paix», *Le Devoir*, 26 septembre 1936, p. 1. L'ACFAS obtient gain de cause et sa subvention annuelle est portée à 5 000 \$ dès l'année suivante.
21. Édouard Montpetit, «Pour des œuvres de paix. Une réponse de M. Édouard Montpetit au R. F. Marie Victorin», *Le Devoir*, 7 octobre 1936, p. 1.
22. Marie-Victorin, «Les sciences naturelles dans l'enseignement supérieur», *Revue trimestrielle canadienne*, vol. 17, mars 1930, p. 24-35. Cité dans Yves Gingras, *Pour l'avancement des sciences. Histoire de l'ACFAS 1923-1993*, Montréal, Boréal, 1994, p. 63.
23. Nous n'avons pas pu retracer les archives de l'ISFC pour la période 1955-1960.
24. Léon Lortie, chimiste et historien, remplace le notaire Marcel Faribault, qui a été président durant une brève période.
25. Léon Lortie, *Rapport de fin de stage ou de mission*, 11 avril 1967, p. 3; voir aussi: Léon Lortie, *Rapport*, 11 avril 1967, 4 p. AUM-ISFC
26. L'AUPELF a eu comme co-fondateurs Jean-Marc Léger, journaliste au *Devoir* et André Bachand, directeur des relations extérieures de l'Université de Montréal, qui ont lancé l'idée dès 1959.
27. L'AUPELF devient l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), en 1989.
28. Le dernier procès-verbal date du 18 décembre 1967 (fonds ISFC P12/D3). Correspondance au sujet de l'abandon de la charte et de la liquidation de l'Institut, 7 février 1974, AUM-ISFC, P12/E, 50.
29. Yves Gingras, *op. cit.*, p. 21.
30. On peut estimer ce nombre à près de 200 enseignants et conférenciers, entre 1927 et 1970.
31. Notons une publication hors de son champ scientifique: L.-J. Dalbis, *Le bouclier canadien-français*, Paris, Spes, 1928, 286 p. III.
32. «M. Gilson et le Canada français», *Le Devoir*, 6 mai 1946.
33. «Le Canada français», numéro spécial, *Esprit*, n<sup>os</sup> 8-9, août-septembre 1952.